



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Marchés publics de services

I. Identification du pouvoir adjudicateur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

MAIRIE DE GAREOULT

16 place de la Mairie

83136 GAREOULT

Tél : 04.94.72.87.19.

Fax : 04.94.04.81.32.

Mail : sfinancier@gareoult.fr

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Autorité compétente du pouvoir adjudicateur : Monsieur FABRE Gérard

Statut de l'organisme : Collectivité territoriale

II. Objet du marché : Marché contrat d'assurance

Description du marché : L'avis implique un marché public

Nature : Service

Forme du marché : Marché ordinaire

Variantes : non autorisées.

Objet : marché des assurances

Lot 1 : « dommages aux biens et risques annexes »

Lot 2 : « flotte automobiles et risques annexes.

Classification CPV : Objet principal : 66515000-3 et 66514110-0

Date de début du marché : 1^{er} janvier 2026.

III. Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

Modalités essentielles de financement et de paiement : payable sur présentation de facture par mois via la plate-forme CHORUS (n°SIRET de la Commune : 21830064800019.)

Règlement par mandat administratif avec paiement à 30 jours à compter de la réception de la facture.

Financement : autofinancement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : après attribution aucune forme de groupement ne sera exigée.

IV. Procédure

Mode de passation : Marché A Procédure Adaptée (ouvert)

Critères de recevabilité des candidatures :

- Référence professionnelle et capacité technique
- Capacité économique et financière

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent :

• Soit le Document Unique de Marché Européen (DUME) en application de l'article R. 2143-4 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018, offrant une simplification de la candidature.

(Disponibles sur le portail des Ministères de l'Économie et des Finances

<https://www.economie.gouv.fr/daj/dume-esp>). En application de l'article R. 2143-4 du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018, le candidat est autorisé à remettre uniquement une attestation sur l'honneur indiquant qu'il dispose de l'aptitude et des capacités requises pour l'exécution du marché découlant de cette consultation. Si le groupement présente sa candidature sous la forme d'un DUME, chacun des membres du groupement doit fournir un DUME distinct.

• Soit les éléments suivants :

1) Le formulaire DC1 (Lettre de candidature) avec objet du marché, dénomination sociale de l'entreprise, adresse, coordonnées téléphoniques et adresse de messagerie, désignation de la personne habilitée à représenter l'entreprise et pouvoirs de signature le cas échéant.

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

2) Le formulaire DC2 (déclaration sur l'honneur) pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants du Code de la Commande Publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>
Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

• Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

• Attestation d'assurance des risques professionnels.

Renseignements concernant la capacité technique et les références professionnelles de l'entreprise :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

Description des moyens techniques (matériels, logiciels) dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique et seront éventuellement contrôlées par l'Acheteur.

Certificats de qualifications et/ou Renseignements permettant d'évaluer l'aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Justification d'agrément pour les organismes porteurs de risque.

Attestation d'immatriculation au registre unique des intermédiaires ORIAS pour les intermédiaires d'assurances en cours de validité.

Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine, dans ce cas, la traduction en langue française par un organisme agréé sera exigée.

A l'appui de sa candidature, un intermédiaire doit nécessairement présenter une entreprise d'assurance, l'intermédiaire ne pouvant être lui-même assureur. Dans le cadre d'une offre déposée par un intermédiaire d'assurance, ce dernier devra fournir le mandat de l'assureur l'habilitant à signer l'acte d'engagement, à percevoir les primes et éventuellement à régler les sinistres.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'Acheteur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Les pièces manquantes seront réclamées aux candidats en cas de candidatures incomplètes.

Contenu des offres

1) L'acte d'engagement (AE) et ses annexes.

2) Le mémoire technique décrivant les dispositions que le candidat se propose d'adopter pour assurer l'intégralité des prestations du marché comprenant :

- Les mesures de prévention, les services et les outils proposés.

- La présentation des moyens humains, des interlocuteurs et de l'organisation pour l'optimisation de la gestion du contrat et des modalités de gestion des sinistres. La présentation de la plateforme mise à disposition pour la gestion du contrat et la plateforme mise à disposition pour la déclaration et le suivi des dossiers de sinistre.

3) Le questionnaire du CCTP dûment rempli favorablement.

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants.

Transmission par voie électronique

Le pli contenant la candidature et l'offre sera transmis et déposé **OBLIGATOIREMENT** par voie électronique sur le site <http://www.marches-securises.fr>

Date limite de réception des offres : **mercredi 2 juillet 2025 à 16:00**

Pour les renseignements d'ordre administratif :

COMMUNE DE GAREOULT

Monsieur Laurent GIANATI

04.94.72.87.05

finances@gareoult.fr

Pour les renseignements d'ordre technique :

AMC2A

Sabrina ALBESPY - MAEGHT

12 chemin Saint-Barthélémy

04210 VALENTOLE

06 09 26 43 83

sam@amc2a.fr

Ce cabinet intervient en qualité d'assistance à Maître d'ouvrage indépendant et il ne peut lui-même répondre au marché.

Toutes les réponses aux questions posées seront transmises par voie électronique à l'ensemble des candidats.

Instances chargées des procédures de recours : TRIBUNAL DE TOULON

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de TOULON

Date d'envoi du présent avis : mercredi 4 juin 2025